

2007, qu'il ne s'agissait que d'un élément purement statistique dans lequel il ne fallait chercher aucune malice. Si d'un point de vue strictement mathématique la démonstration pouvait s'entendre, pour nous syndicats, dans le contexte actuel, il nous paraissait hasardeux voire dangereux de mettre en exergue dans un rapport annuel un taux de couverture supérieur à 100 %. Ce taux ne peut qu'attirer l'attention des coupeurs de têtes de la DGI, passés entre temps dans la tribu DGFIP. Pour la Rapière, ce chiffre (taux de couverture) est trompeur et ne rend pas compte de la réalité du terrain. En effet, dans ce laps de temps (2003-2007), alors que les effectifs diminuaient de façon drastique, il était demandé davantage aux agents du Gers (gestion de la redevance audiovisuelle, transfert de l'impôt sur les sociétés, augmentation du gracieux...). Il n'aura bien évidemment échappé à personne que parallèlement nos salaires n'avaient pas suivi la même pente ascendante que la productivité demandée. Morale de l'histoire : plus tu es couvert, plus tu as froid!!!

Dialogue social : la politique des bûchettes.

Ainsi était livré à la sagacité des représentants du personnel un rapport laconique, sans poésie qui tenait plus du constat d'huissier opérant une saisie que d'un inventaire à la Prévert (CTPD : 8 CAPL : 7 Groupes de travail : 4 Audiences : 1). Comme tout chef de service, le directeur a son entretien DPA où figure en bonne place le dialogue social. Pas de souci, les indicateurs étaient au vert et le DSF avait rempli sa mission. Comme pour le taux de couverture, derrière le décor, la réalité est toute autre. Ces chiffres ne mentionnent pas les séances boycottées par les organisations syndicales et ne donnent aucune indication sur le dialogue social caractérisé par une absence de marges de manoeuvre dans toutes les instances (cf. les ponts naturels ou la liste d'aptitude de C en B). Le DSF est plutôt le chantre de l'orthodoxie « fiscale » que du dialogue social.

Climat fiscal : un long fleuve tranquille

La page 25 du rapport devant traiter du climat fiscal dans le département du Gers était frappé de la mention lapidaire : « sans observations »

alors que tous les agents chargés de l'accueil sont d'accord pour dire que les relations avec les contribuables se sont considérablement tendues depuis quelques années, climat entretenu par les discours délétères sur la Fonction Publique et la recrudescence du gracieux en matière d'impôts locaux lié au désengagement de l'État. Désengagement qui se traduit dans notre département par une dette de 4 millions d'euros de l'État au près du Conseil Général du Gers, notamment pour le financement du RMI (cf article du Canard Enchaîné du 16 avril 2008).

Pour le DSF, le problème n'était pas tant lié au désengagement de l'État qu'à une fraude massive des envahisseurs – comprenez par là « une population originaire des pays de l'Est – spécialement roumaine- et maghrébine » – . Les envahisseurs, David Vincent les a vus et il doit convaincre un monde incrédule que le cauchemar a déjà commencé.

Après cette surprenante sortie de route pour un pilote tellement averti du politiquement correct, on aurait pu croire que le bolide se serait définitivement immobilisé dans le bac à sable. Que les fans de Michel Vaillant se rassurent, la course n'était pas terminée...

CAMPAGNE IR : LA NACELLE SE DÉCROCHE.

Au delà des explications techniques de la note de campagne fraîchement démoulée devant nos yeux, l'élément marquant était que la déclaration de revenus allait servir pour la première fois de déclaration de ressources pour la CAF. Cette nouvelle route non balisée allait être fatale à notre coureur émérite. Michel Vaillant allait être victime d'un tonneau!!! Et par là même éjecté du dialogue social et du politiquement correct tel une nacelle se détachant en plein vol de la grande roue du CTPD de printemps. Ainsi, à propos d'une réunion en préfecture ayant trait au contrôle des minima sociaux afin de faire diminuer sensiblement la population des RMIstes et qu'il qualifia de très intéressante, le DSF stigmatisa une pseudo fraude sociale reconnue comme étant un des principaux maux de notre société.

Pour le SNADGI, ce discours maintes fois entendu dans la bouche du président Sarkozy est tout simplement scandaleux. A notre sens,

dans une instance paritaire, le directeur représente l'administration, et de ce fait, est tenu à une obligation de réserve quant à l'expression de ces opinions personnelles. Ce discours est d'autant plus inacceptable quand on sait que dans le même temps le gouvernement cherche à dépénaliser la délinquance en col blanc. Il vaut donc mieux voler un boeuf qu'un oeuf même si c'est par boîte de 12!!!

CDI-CDIF : LÈVE TOI, LAZARE ET MARCHE!!!

On croyait en avoir fini avec la guerre de 14-18 après le décès du dernier poilu, Lazare Ponticelli. On pensait le sujet définitivement abandonné aux historiens. Que nenni, la discussion sur l'extension du rapprochement CDI-CDIF dans notre département relevait de la guerre de tranchées. Arc bouté sur ces réformes dogmatiques, le DSF ne voulait rien entendre et adressait un tir de barrage devant l'offensive de bon sens des organisations syndicales. Le discours des représentants du personnel s'appuyait sur les réflexions du groupe de travail qui demandait au DSF de ne pas réaliser de façon concomitante la fusion sur les sites de Mirande et Auch et ceci pour les raisons suivantes:

- Passage de Mirande sans la présence d'agent du Cadastre là où il y a nécessité de soutien spécifique.
- Besoin des IAD d'Auch de souffler un peu après le regroupement des SAID à l'automne dernier.
- Possibilité de reporter dans le temps la création des SIP.

Ce à quoi le DSF rétorquait qu'il était préférable que tous les agents soient regroupés en une seule formation, que l'IAD d'Auch était en sur effectif et que logiquement, les prochaines suppressions d'emplois frapperaient ce service. Cerise sur le gâteau, ces réformes n'avaient que des vertus que ce soit pour les agents ou pour les contribuables. Nous vous laissons seuls juges de ce plaidoyer pour la réforme.

Bilan des opérations : 1 victime , le dialogue social.

Pour le SNADGI, le dialogue social n'est pas tant d'amener l'administration sur nos positions mais de l'inciter à utiliser ses marges de

manoeuvre au niveau local, suffisamment contrainte qu'elle est par ailleurs avec ce qui s'impose à elle au niveau national et qui relève de la politique.

PÔLE CONTRÔLE EXPERTISE:UNE RECETTE QUI A FAIT SES PREUVES.

Le CTPD du 7 avril avait à se prononcer sur la création du PCE (Pôle Contrôle Expertise) qui consistait , pour créer une entité autonome, au regroupement de trois services existants: BDV, BCR et PCE (ex ICE), le tout se déroulant en 2 étapes.

1er avril 2008 : regroupement du PCE et de la BDV

1er septembre 2008 : adjonction de la BCR

Pour cette nouvelle réforme, l'administration avait utilisé la même méthode que pour CDI-CDIF c'est à dire un groupe de travail « alibi » pour une décision déjà prise.

Pour le SNADGI, il y a un simulacre sur ce dossier car le groupe de travail n'a retenu que l'argumentation en faveur du PCE, faisant l'impasse sur les observations faites par les représentants de la BCR. Le rapport du groupe de travail confine à un copier/coller de la boîte à outils fournie par la DG pour mener cette réforme.

Seule concession : le DSF, reconnaissant que les membres du CTPD n'avaient pas été assez informés (absence du compte rendu du groupe de travail dans les documents préparatoires) renvoyait l'examen de ce point au CTPD du 19 mai sur le contrôle fiscal. Ce CTPD sur le contrôle fiscal a été convoqué à l'initiative du SNADGI dans le but de rationaliser les pratiques locales et de mettre en exergue l'importance de ce dossier dans le climat actuel des réformes effrénées.

A l'heure où Sarkozy, commandité par le MEDEF, cantonne les seules missions régaliennes de l'Etat à la police, l'armée et la justice, il est de notre devoir de sauvegarder et de promouvoir le rôle essentiel du contrôle fiscal dans notre administration et dans notre pays. Le contrôle fiscal est la clef de voûte de l'édifice de la DGFIP et doit être le point d'ancrage de la sauvegarde de nos missions et par là même de nos emplois.

Pour payer RMI et RSA, l'Etat se fait tirer l'oseille

LE 16 avril, PUMP devait constituer un « groupe de travail » sur le fameux revenu de solidarité active (RSA), cher à Martin Hirsch. Mais les amis de Sarko cherchent surtout à enterrer – au moins partiellement – ce projet, en redéfinissant « le calibrage du RSA, sa mise en œuvre et son financement ». C'est que, comme dit le Président, « les caissés sont vides ».

Les départements en savent quelque chose. Et ils craignent que le RSA ne suive le même chemin que le RMI. Autrement dit : qu'ils soient contraints d'avancer encore une fois les sommes que l'Etat verse aux allocataires. Et les retards de paiement, les conseils généraux connaissent : le Trésor public leur doit déjà la somme astronomique de 2 milliards. Echaudé, le président PS de l'Assemblée des départements de France, Claudy Lebreton, juge par avance « inacceptable un transfert du coût du RSA vers les collectivités locales ». Comme si l'Etat avait l'habitude de se défausser...

Bernard Derosier, président PS du Nord, en fait chaque jour l'expérience avec le RMI. Selon lui, les crédits alloués aux départements pour payer les bénéficiaires de ce revenu sont sous-évalués. Problème de démographie. « En 2004, nous comptions 64 000 RMIstes nordistes. Le chiffre a bondi

à 76 000, avant de redescendre à 72 000 aujourd'hui. Mais la compensation a toujours été insuffisante. » L'Etat doit 32 millions au département du Nord. Record de France. Les Ch'tis le trouvent vraiment dur d'oseille...

Très chers pauvres

Même constat au pays du foie gras. La chambre régionale des comptes de Midi-Pyrénées a calculé que le « solde » entre les allocations versées aux bénéficiaires du RMI, dans le Gers, et les compensations de l'Etat était de 1,64 million en 2004, et de 2,5 millions en 2005. « En quatre ans, la créance publique a atteint 8 millions, assure Philippe Martin, président PS du conseil général du Gers. Il est facile, dans ces conditions, de prétendre que les déficits publics résultent de l'endettement des collectivités locales... » Huit millions, c'est l'équivalent de 16 points de fiscalité dans le Gers.

C'est plus de 20 points (23,5 millions) que l'Etat doit au département des Pyrénées-Orientales, l'un des plus « RMIsés » de France. Christian Bourquin, président du conseil général, s'interroge donc sur l'opportunité de cofinancer le RSA. Il fixe « trois conditions » pour l'accepter : « Un, que l'effort financier soit vraiment partagé. Deux, que l'Etat nous paie sa dette. Trois, que le RSA ne pénalise pas les travailleurs pauvres. »

Ce n'est pas gagné... Même si, chez Hirsch, on assure que le dispositif sera étendu aux travailleurs pauvres.

Pour quel coût, au total ? Personne n'en sait rien. Seule certitude : les 8 000 RSA « expérimentés » dans une trentaine de départements reviennent, chacun, à environ 150 euros par mois à l'Etat. Et autant aux départements. Soit 2,4 millions. Pour le reste, assure-t-on chez Martin Hirsch, « on cherche la solution qui convienne à tout le monde... Pour une fois ». Il se croit encore patron d'Emmaüs ?

Jérôme Canard

Article paru dans le Canard Enchaîné du 16/04/2008.



La rapière

Journal d'information de la section Snadgi-cgt du Gers - N° 17

Mai 2008

FÊTES DE PRINTEMPS À AUCH : UNE NACELLE SE DÉCROCHE.

BILAN : 1 VICTIME

(compte rendu du CTPD du 7 avril 2008)

Il faut dire ce qui est. Depuis un an que nous avons repris le chemin du 2 place de l' Ancien Foirail, le politiquement correct l'avait emporté sur l'affrontement. Les CTPD ronronnaient et commençaient à être ennuyeux. Le DSF devait se mettre au niveau de ce qui s'était fait au sommet de l'Etat et nous n'allions pas être déçu. L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- le rapport annuel de gestion.
- la campagne IR.
- la réforme CDI-CDIF à Auch.
- le pôle départemental de contrôle et d'expertise – passage en formule 3.
- les questions diverses.

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Moyens en personnel dans le Gers :
plus tu es couvert, plus tu as froid!!!

D'ordinaire, le rapport annuel du

directeur est un exercice ennuyeux, notamment car une partie de ce rapport fait doublon avec le CTPD traitant du budget. Nous ne savons pas si ce sont les flonflons de la fête foraine toute proche ou les premiers bourgeonnements du printemps mais le fait est que les esprits allaient se réveiller à l'examen des moyens en personnels de la DSF sur l'année 2007. Le drapeau à damiers était baissé.

Sérieux coup de jeune: il était proposé aux membres du CTPD la résolution d'une énigme. Sachant que le nombre d'emplois implantés sur la DSF du Gers en 2003 était de 236 et qu'en 2007, il n'était plus que 211(soit – 11%), que dans le même temps le taux de couverture théorique de l'effectif implanté passait de 95,48 % à 101,7 %, il était demandé aux participants de chercher l'erreur à défaut de la trouver. La première à lever le doigt fut la directrice des ressources humaines qui expliquait que l'augmentation du taux de couverture était la conséquence d'une baisse du temps partiel en